AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1580
FR0011981968-FS0774

18 septembre 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

WORLDLINE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 septembre 2025, la société Barclays Capital Securities Limited[1] (1 Churchill Place, Londres, E14 5HP, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 11 septembre 2025, le seuil de 5% du capital de la société WORLDLINE et détenir, individuellement, 14 175 384 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 4,31% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions WORLDLINE hors marché.

À cette occasion, la société Barclays Plc **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, au 11 septembre 2025, 14 230 792 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et 4,33% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droit de vote	**% capital**	**% droits de vote**
Barclays Bank Plc	53 476	0,02	0,02
Barclays Bank Inc.	1 932	ns	ns
Barclays Capital Securities Limited	14 175 384	4,99	4,31
Total Barclays Plc	**14 230 792**	**5,01**	**4,33**

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, la société Barclays Plc a précisé détenir a précisé détenir 3 791 895 actions WORLDLINE (prises en compte au premier alinéa) résultant de la détention de contrats « *right to recall* » sans échéance.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV et V du règlement général, la société Barclays Plc a précisé détenir 7 497 008 actions WORLDLINE (prises en compte au premier alinéa) dont (i) 6 550 849 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *portfolio swap »* à dénouement en espèces, exerçables entre le 24 octobre 2025 et le 6 mai 2027, (ii) 776 007 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *contracts for difference »* à dénouement en espèces, sans échéance, et (iii) 170 152 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *equity swap »* à dénouement en espèces, exerçables entre le 10 février 2027 et le 17 mai 2027.

[1] Contrôlée par la société Barclays Plc.
[2] Sur la base d'un capital composé de 283 964 175 actions représentant 328 699 576 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.